

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
CANTON DE SIGOULES
COMMUNE DE MONESTIER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mercredi 2 juillet 2014 à 20 h 30

Présent(e)s : ALEXANDER Elizabeth, BOURGADE Nicolas, BROUILLEAUD Marie-Agnès, DOUGHTY Richard, Patrick VERGNOL, WAUQUIER Anne.

Absent(e)s excusé(s) : PEDRENO Armelle (proc à Marie-Agnès BROUILLEAUD)

Absent(e)s non excusé(s) :

Secrétaire de séance : Marie-Agnès BROUILLEAUD

ORDRE DU JOUR :

- Achat restaurant
- Divers ne donnant pas lieu à délibération

Modification de l'ordre du jour « Achat du bar restaurant » devient « transfert de ligne budgétaire » dans le cadre du paiement des éléments de fond de commerce de la SARL Phigarian.

Transfert de lignes budgétaires

Réf délibération : 2014/33 acte 3.1

Suite à la délibération du 9 mai 2014 portant sur l'acquisition des éléments du fond de commerce de la SARL Phigarian, dans le cadre des articles L 2251.1 à L 2251.4, L 2253.1, L 3231.1 à L 3231.3 ; L3231.4 et aux 5^e, 6^e, 7^e et 8^e alinéa des articles L 4211.1 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal décide d'effectuer un transfert de crédit pour abonder la ligne 205 et ainsi pourvoir transférer à Maître GUERLAIN, Notaire la somme de 21584.64

Les 21 584.64 € se répartissent comme suit :

- ✓ 673.64 € au 205 pour le droit au bail
- ✓ 18 411 € au 2158 pour acquisition du matériel technique
- ✓ 2 500 € au 6226 pour honoraire notaire.

Cette affectation nécessite le virement de crédit suivant :

Virement de crédit		
Invest dépense	21318	- 800
Invest dépense	205	+ 800

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité

La séance est levée à 21h30


